

# Projet de 6<sup>ème</sup> inclusive – Collège Pasteur

Réunion de bilan intermédiaire n°1

| COMPTE RENDU

Mardi 27 septembre 2022 – 16h | Salle de conférence

## DEROULE DES ECHANGES

### 1) Rappel du projet, de ses objectifs et de sa mise en œuvre

Monsieur le Principal rappelle que le projet de 6<sup>ème</sup> inclusive est une expérimentation lancée au collège Pasteur à la rentrée 2022.

Il s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées qui rappelle que le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental.

Le collège Pasteur scolarise des élèves de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et 4 élèves du Centre d'Audiophonologie et d'Education Sensorielle de Charleville-Mézières.

Le projet permet à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> de bénéficier d'un parcours de formation individualisé grâce à des aménagements personnalisés en fonction des besoins de chacun.

La notion de « classe » disparaît. Elles sont mélangées (edt en barrette sur toutes les disciplines cf. dossier projet) de façon à ce que les enseignants spécialisés et les professeurs du collège se partagent des groupes d'élèves qui varient en fonction des besoins repérés.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité une organisation particulière :

- Emplois du temps de 3 classes de 6<sup>ème</sup> en barrette.
- Elaboration de progressions communes par les enseignants d'une même discipline avec les attendus minimum d'un élève de SEGPA.
- Concertations régulières entre les enseignants d'une même discipline et plus largement des enseignants impliqués dans le dispositif.

### 2) Ressentis des élèves et des enseignants :

#### **Du côté élèves :**

- Les élèves de SEGPA sont contents : ils apprécient d'être avec les autres et comme les autres.
- Aucune réticence relevée du côté des élèves de 6<sup>ème</sup> classique

#### **Du côté adultes :**

- Les professeurs d'EPS font remarquer que cette organisation ne change rien pour eux dans la mesure où ils procèdent exactement de la même manière pour les groupes de natation : mélange de toutes les classes puis constitution de groupes en fonction des besoins. Les élèves s'adaptent très bien et aucune appréhension n'a été repérée.

- Être en inclusion avec un autre enseignant permet de mutualiser les expertises : chacun peut apprendre de l'autre.  
Une enseignante de SEGPA interpelle sur le fait qu'elle aurait besoin d'être en co-intervention avec la professeure de technologie pour profiter de son expertise et ainsi monter en compétences dans cette matière. Les enseignants sont unanimes sur les avantages de la co-intervention.  
**Solution à envisager : prévoir sur une dgh des moyens supplémentaires sur la discipline technologie pour la SEGPA soit 4 heures ou un complément de service en collège ce qui permettrait la co-intervention avec le PE soit 1.5 heure**
- Dans certaines matières, le dispositif fonctionne moins bien : en arts plastiques car les élèves en difficulté ne trouvent pas leur place. Il manque 1 heure pour que l'inclusion puisse être réalisée dans de meilleures conditions.  
**Solution à envisager : refaire les groupes en veillant à mélanger les élèves, l'enseignante du collège en arts plastiques doit fournir aux deux autres enseignants les contenus de la séance. Prévoir une rotation régulière pour que chaque élève puisse avoir dans l'année les trois enseignantes**
- Le fait que les classes soient mélangées en permanence ne facilite pas la communication des informations spécifiques aux élèves de SEGPA par la Directrice de SEGPA. Il serait souhaitable que le groupe classe soit reconstitué sur un créneau hebdomadaire (au moins 1 heure par semaine).  
**Solution à envisager : prévoir une heure de vie de classe pour que ces élèves puissent à un moment se retrouver pour aborder des questions spécifiques aux SEGPA, soit 1 heure de plus sur DGH SEGPA. Attention aux horaires de présence en raison des transports scolaires, certains élèves doivent finir leur journée au collège à 16 heures. Demander dérogation à l'obligation de la pause méridienne d'1h30 pour que cette heure puisse être proposée aux élèves sur le temps de midi. Voir avec le service des transports pour un passage à 17h pour les communes de Nouvion, Flize les Ayvelles, Dom le Mesnil.**
- Les enseignants de SEGPA font remarquer que pour leurs élèves, la gestion du temps et du matériel est difficile. Les enseignants du collège notent que les élèves de 6<sup>ème</sup> classique rencontrent les mêmes difficultés.  
**Solution à envisager : travailler sur l'heure de vie de classe sur la gestion du matériel et prévoir 1 heure pour les SEGPA afin qu'ils puissent aussi disposer de ce dispositif ainsi que devoirs faits.**
- Une enseignante du collège pense que 2 de ses élèves en grande difficulté (une élève mutique, très angoissée et un élève suivi par le CAES) ne pourront pas changer de groupe en fonction des besoins. Elle craint que ces changements réguliers de lieux, de professeurs, de camarades, ne les perturbent trop.  
D'autres enseignants estiment que les élèves peuvent réussir à s'adapter. Ils le font déjà en EPS.  
**Solution à envisager : Un essai de changement de groupe sera testé pour l'une des 2 élèves dès le lundi 3 octobre pour une séquence entière avec l'enseignante de SEGPA. Elle ne sera informée que le matin même pour lui éviter de stresser à l'avance.**
- Des décalages sont notables entre les groupes : une enseignante s'inquiète du retard pris sur le programme. Monsieur le Principal rappelle que dans le cadre d'une expérimentation, la liberté pédagogique et la souplesse doivent être de mise.  
**Solution à envisager : une enseignante propose que le collège puisse être doté de tablettes pour l'utilisation de MOODLE sur des exercices et compléments de cours pour un travail en autonomie pour certains élèves**
- Dans certains groupes, l'encadrement est très important et peut aller jusqu'à 4 adultes dans la classe en même temps. L'enseignante de mathématiques cite l'exemple de cours avec les élèves du CAES : l'enseignante du CAES + l'AESH du CAES + l'AESH de l'un des élèves de la classe notifié + elle-même.

**Solution à envisager : Veiller à disposer d'une salle plus grande pour un travail en co-intervention.**

**Cette configuration devrait moins se poser l'an prochain avec un niveau supplémentaire du CAES**

- Des évaluations de début d'année ont été faites pour réaliser un positionnement des élèves. Ces évaluations étaient adaptées, ce qui faussent les résultats pour la constitution des groupes. Les enseignants proposent de refaire ces évaluations sans adaptations, sauf pour les élèves ayant une notification qui les imposent, de façon à cerner le niveau réel des élèves. C'est une remarque qui sera notée pour l'an prochain.

**Solution à envisager : pour cette année une évaluation sans aménagements va être réalisée début octobre, en parallèle appui des évaluations nationales. Pour l'an prochain toutes les premières évaluations ne seront pas adaptées sauf pour les élèves notifiés MDPH**

- Des réserves sont émises par un enseignant spécialisé : le dispositif convient aux « bons » élèves de SEGPA qui sont capables de suivre le rythme et de faire face à la difficulté. Elle s'inquiète pour les plus faibles qui risquent selon elle de se décourager et de décrocher.

**Solution à envisager : en lettres les enseignants ont souhaité être en co-intervention, suite aux résultats des différentes évaluations des groupes de compétences seront mis en place soit 3 groupes pour deux classes**

- Une enseignante du collège demande « comment tirer les meilleurs élèves vers le haut dans le type d'expérimentation » ? Certains s'ennuient. Comment leur donner davantage de travail, des attendus plus poussés tout en gérant le reste du groupe ? La gestion est complexe. Un équipement en tablettes paramétrées par l'enseignant en amont pour que les élèves puissent travailler en autonomie et aller plus loin dans la notion étudiée est une solution qui doit être regardée de près.

**Solution envisagée : Mise en place d'une pédagogie différenciée, demande de formation et de ressources auprès de IA IPR pour la mise en place de séquences, donner plus à certains élèves, travailler sur l'autonomie, demande de la part des enseignants de tablettes pour le travail en autonomie**

- Une enseignante d'anglais déplore que la 3<sup>ème</sup> personne qui vient compléter leur équipe n'est au collège que 4 heures par semaine. Elle partage son poste dans un autre établissement qu'elle doit rejoindre immédiatement après la fin de chacun de ses cours. Les enseignants notent qu'une concertation régulière est essentielle pour la bonne marche d'un tel projet. Il serait donc souhaitable que les enseignants impliqués dans le dispositif ne soient pas nommés sur plusieurs établissements.

**Solution envisagée : il ne faut pas que les services du DPSE scinde les compléments demandés, ce qui s'est passé cette année.**

D'une manière générale, Monsieur le Principal interpelle l'équipe sur la nécessité de faire remonter les besoins identifiés (humains, matériels, organisationnels). Il précise que le projet a reçu un avis favorable de la CARDIE (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation). Nous ne connaissons pas encore les moyens attribués. Suite aux annonces du Ministre de l'Éducation nationale et des entretiens avec Madame L'inspectrice d'Académie, notre projet pourrait être éligibles aux fonds d'innovation pédagogique.

## **CONCLUSION DE CE POINT INTERMEDIAIRE**

Monsieur le Principal informe qu'une réunion de bilan intermédiaire aura lieu régulièrement : une fois par mois.

Il invite les enseignants à noter les besoins au fur et à mesure de façon à optimiser le projet. Ce temps d'échanges a permis de mettre plusieurs besoins en exergue :

- Nécessité de positionner des temps de concertation réguliers, **dotation d'HSE pour la concertation**
- Equipement en tablettes (une par élève) pour favoriser le travail en autonomie, **dotation de 100 tablettes**
- Eviter de scinder des compléments de service,
- Davantage d'heures en co-intervention, ou prévoir pour les disciplines (technologie et Sc Phys) un complément de service
- Quelques heures sur DGH collège et SEGPA pour plus de fluidité des parcours, **dotation d'une heure pour la SEGPA pour l'heure de vie de classe**
- Réunion parents professeurs communes entre collège et SEGPA
- Présence des PE sur les conseils de classe
- La co-intervention est bénéfique sur la première période et ensuite il serait opportun de séparer les groupes pour avoir une meilleure individualisation du parcours, groupes de compétences.

### CONSTAT ET PISTE DE TRAVAIL DE CE PREMIER BILAN :

#### Points positifs :

- Très bon ressenti de la part des élèves
- Favorise le vivre ensemble et acceptation du handicap et des différences
- Les enseignants adhèrent d'une façon remarquable à ce projet malgré toutes les difficultés rencontrées
- Les élèves de SEGPA acceptent les devoirs à la maison et le travail supplémentaire. Ils se comportent comme des collégiens de cycle ordinaire, voire plus sachant qu'ils ont envie de bien faire.
- L'accueil de ce dispositif a été très bien reçu par les parents lors de la présentation de ce projet le 12 septembre.
- Les échanges entre les PE et PLC se sont développés, notamment sur les pratiques pédagogiques et le contenu. Le fond et la forme des cours sont partagés.
- Progressions communes entre PE et PLC
- Bonne perception du dispositif par les enseignants

#### Points négatifs et inquiétudes :

- Manque d'heures de concertation
- Peur des enseignants du collège de ne pas finir le programme et d'avoir des remarques des parents ou des corps d'inspection lors des PPCR
- Les enseignants fournissent un travail colossal et il ne faudrait pas que cette dynamique s'essouffle par un travail trop conséquent, ils veulent toujours faire plus et mieux pour les élèves et qu'aucun ne soit pénalisé
- Peur de mal faire de la part des enseignants, ont peur de sacrifier une cohorte
- Peur de PE de créer un écart par rapport aux élèves de cycle ordinaire et que la scolarité de 5ème soit compromise
- Les enseignants n'admettent pas le droit à l'erreur et se mettent une obligation de résultats malgré tous les propos rassurant de l'équipe de direction
- Inquiétude pour les très bons élèves (ne pas s'ennuyer, ne pas les ralentir)

La prochaine réunion se tiendra avant les vacances d'automne.